

FORMATION INFIRMIERE ET NOUVELLES MODALITES DE SELECTION

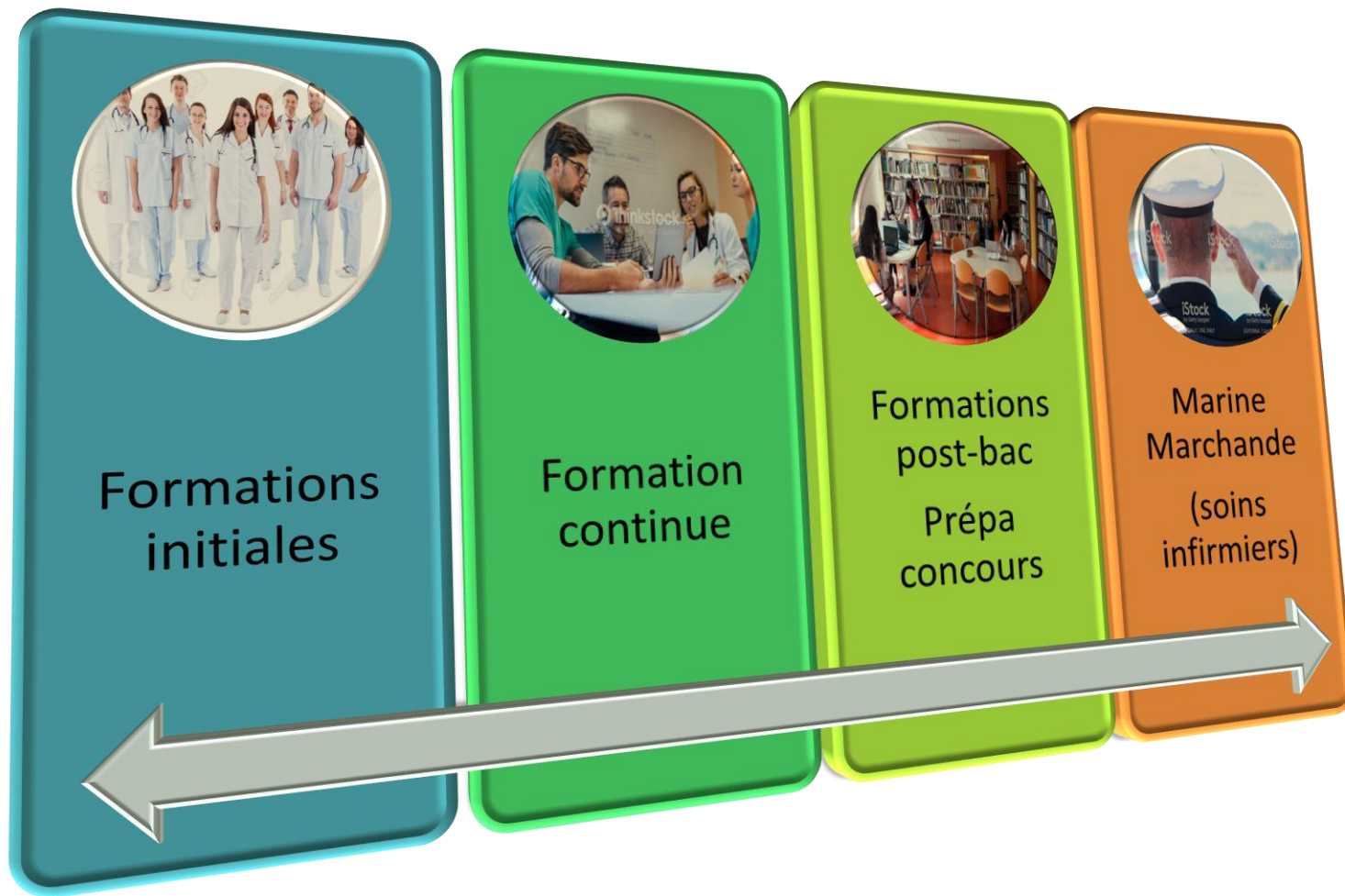
Le 25 janvier 2019

PLAN

- PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE LA FORMATION INFIRMIERE
 - Les différentes formations
 - Les formations initiales
 - Les formations post-bac ou préparations aux épreuves de sélection
 - Les valeurs portées par l'Institut
 - La profession infirmière
 - Devenir infirmier: quelles aptitudes?
 - Nos options pédagogiques
 - Notre dispositif pédagogique
- ADMISSION EN FORMATION INFIRMIERE
 - Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
 - Admission en IFSI via Parcoursup
 - Admission en IFSI pour les candidats de formation professionnelle continue (FPC)

PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE LA FORMATION INFIRMIERE

Présentation de l'IFP Mary Thieullent



Présentation de l'IFP Mary Thieullent

3 Formations initiales

Formation
infirmière

156 places

Formation
aide-soignante

80 places

Formation
auxiliaire de
puériculture

20 places

3 Formations initiales



INFIRMIERE

- Bacheliers (toutes filières)
- 17 ans minimum au 31 décembre de l'année de sélection
- Modalités de sélection: Parcoursup, F° professionnelle continue
- sur 3 ans
- Formation en alternance (temps de F° théorique= temps de F° clinique)
- 10 compétences
- Diplôme niveau III
- Grade de licence



AIDE-SOIGNANTE

- Aucune condition de diplôme
- 17 ans minimum à la rentrée
- Modalités de sélection: 1 épreuve écrite d'admissibilité (culture générale : expression écrite + biologie + notions arithmétiques de base) et 1 entretien oral (admission)
- sur 10 mois
- Formation en alternance (temps de F° théorique < temps de F° clinique)
- 8 modules/compétences
- Formation complète ou partielle (dispenses de modules pour les bacs professionnels ASSP et SAPAT, passerelles pour les autres diplômes)
- Diplôme niveau V



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

- Aucune condition de diplôme
- 17 ans minimum à la rentrée
- Modalités de sélection: 1 épreuve écrite d'admissibilité (culture générale : expression écrite + biologie + notions arithmétiques de base **et** tests d'aptitude) et 1 entretien oral (admission)
- Idem formation AS

Formations post-Bac: préparations aux épreuves de sélection des 3 filières de formation



INFIRMIERE PARCOURSUP

- Public: futurs bacheliers, bacheliers (réorientation),
- Contenu: 3 modules
 - Consolidation des acquis (français, mathématiques, biologie)
 - Accompagnement au projet professionnel + stage d'observation (projet professionnel, connaissance du métier d'IDE, stage d'observation)
 - Accompagnement dans Parcoursup (constitution du dossier, lettre de motivation, CV)
- Durée: 14 semaines
- 2 formules



INFIRMIERE FPC

- Public: candidats justifiant de 3 années d'expérience et pouvant bénéficier de la FPC
- Contenu: 4 modules
 - Expression écrite
 - Aptitudes numériques
 - Biologie
 - Préparation à l'entrée en formation
- Durée: 13 semaines
- 2 formules

Formations post-Bac: réparations aux épreuves de sélection des 3 filières de formation



AIDE-SOIGNANTE

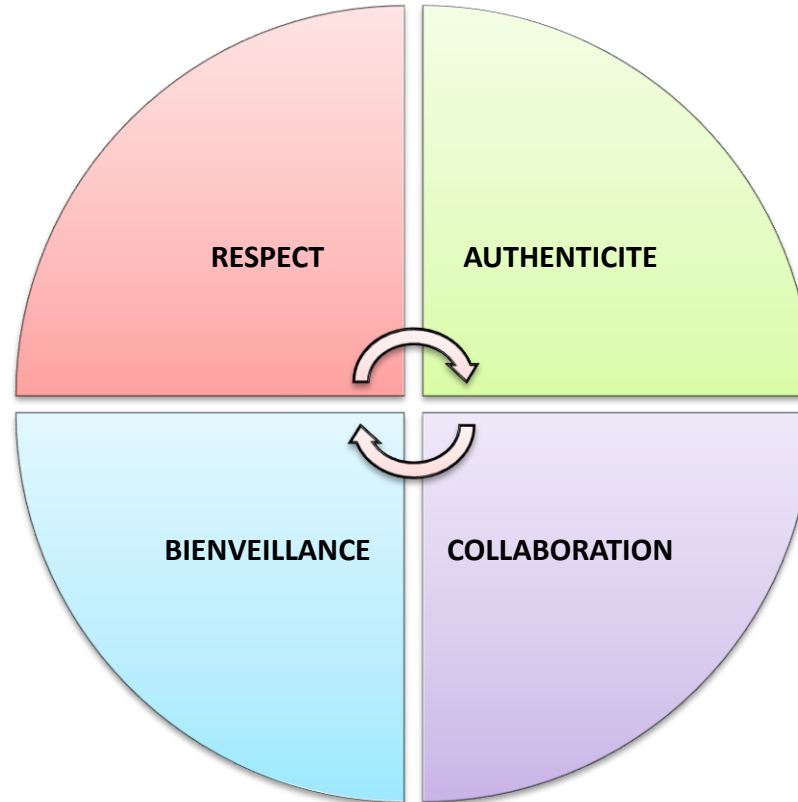
- Public: tout public
- Contenu: 2 modules
 - Expression écrite et aptitudes numériques
 - Expression orale
- Durée: 13 semaines + stage d'observation
- 2 formules



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

- Public: tout public
- Contenu: 3 modules
 - Expression écrite et aptitudes numériques
 - Tests d'aptitudes
 - Expression orale
- Durée: 17 semaines + stage d'observation
- 3 formules

Valeurs portées par l'institut



Profession infirmière

Elle s'appuie sur 10 compétences

La formation donne lieu à un Diplôme d'Etat et à un grade licence

La profession est réglementée par le code de santé publique:

- Actes et exercice professionnel
- Code de déontologie
- Ordre national des infirmiers

Profession infirmière

La profession se définit de façon générale par:

- L'évaluation de l'état de santé des personnes
- L'analyse de situations de soins
- La conception, la mise en œuvre de projets de soins
- La mise en place des actions et leur évaluation
- Ce qui nécessite d'être:

 **un professionnel autonome, responsable et réflexif**

Devenir infirmier(e): quelles aptitudes pour suivre la formation?

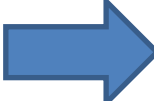
- ❖ Etre capable d'apprendre, de mobiliser des connaissances scientifiques à bon escient
- ❖ Retenir une terminologie, utiliser un vocabulaire professionnel adapté
- ❖ Comprendre et mobiliser des concepts
- ❖ Analyser et être synthétique
- ❖ Mettre en œuvre une méthode de résolution de problème sur le mode hypothético-déductif
- ❖ Montrer de l'autonomie et avoir le sens des responsabilités
- ❖ Collaborer, travailler en groupe et en équipe

Nos options pédagogiques

- ✓ Développer la connaissance de soi
- ✓ S'approprier la démarche de raisonnement clinique et de recherche en soin
- ✓ Développer l'implication en matière de santé publique
- ✓ Développer les compétences par l'approche par situations professionnelles
- ✓ Préparer à la vie professionnelle et à ses évolutions

Notre dispositif pédagogique

- La construction progressive des compétences dans l'alternance
- Le suivi pédagogique personnalisé
- L'individualisation des parcours de professionnalisation

 Pédagogie différenciée et méthodes pédagogiques diversifiées

ADMISSION EN FORMATION INFIRMIERE

Arrêté du 13/12/18 modifiant l'arrêté du 31/07/2009 relatif au DEI

Conditions d'accès à la formation

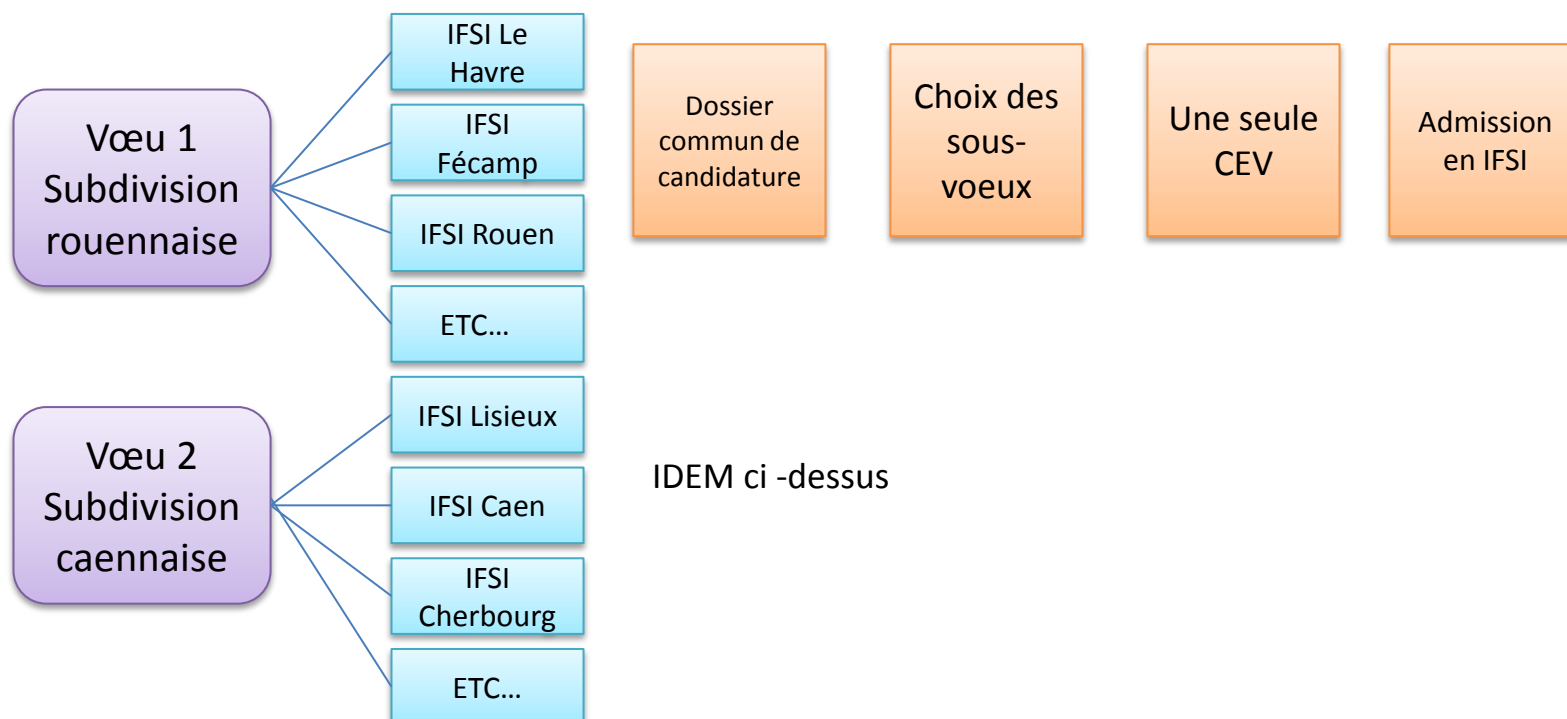
- Etre âgé de 17 ans au moins au 31/12 de la rentrée, pas de limite d'âge
- 2 voies :
 - ✓ Etre titulaire du Bac (quel qu'il soit) ou équivalent
 - ✓ Formation professionnelle continue (FPC): avoir cotisé minimum 3 ans au régime de protection sociale (aucune obligation de Bac)

Admission en IFSI par Parcoursup

- Examen des dossiers dans le cadre de regroupements territoriaux d'IFSI: commission d'examen des vœux (CEV)
- 1 CEV pour la région normande
- Capacitaire IFSI Le Havre de **156 étudiants:**
 - **105** places pour les candidats issus de Parcoursup
 - **51** places pour les candidats issus de la FPC (liste complétée par les candidats de parcousup si places vacantes)

Admission en IFSI par Parcoursup

Formulation des vœux



NB: Les sous -vœux sont illimités, possibilité de candidater dans tous les IFSI de la région

Admission en IFSI par Parcoursup

- **5 attendus:**
 - ✓ Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
 - ✓ Qualités humaines et relationnelles
 - ✓ Compétences en matière d'expression orale et écrite
 - ✓ Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
 - ✓ Compétences organisationnelles et comportementales

Attendus et critères nationaux

1. Intérêt pour les questions sanitaires et sociales

- Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social
- Connaissances du métier
- Sens de l'intérêt général

2. Qualités humaines et relationnelles

- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Aptitude à échanger/ communiquer avec autrui
- Pratique des outils numériques
- Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère

3. Compétences en matière d'expression orale et écrite

- Maîtrise du français et du langage écrit et oral

4. Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique

- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique
- Maîtrise des bases de l'arithmétique

5. Compétences organisationnelles et comportementales

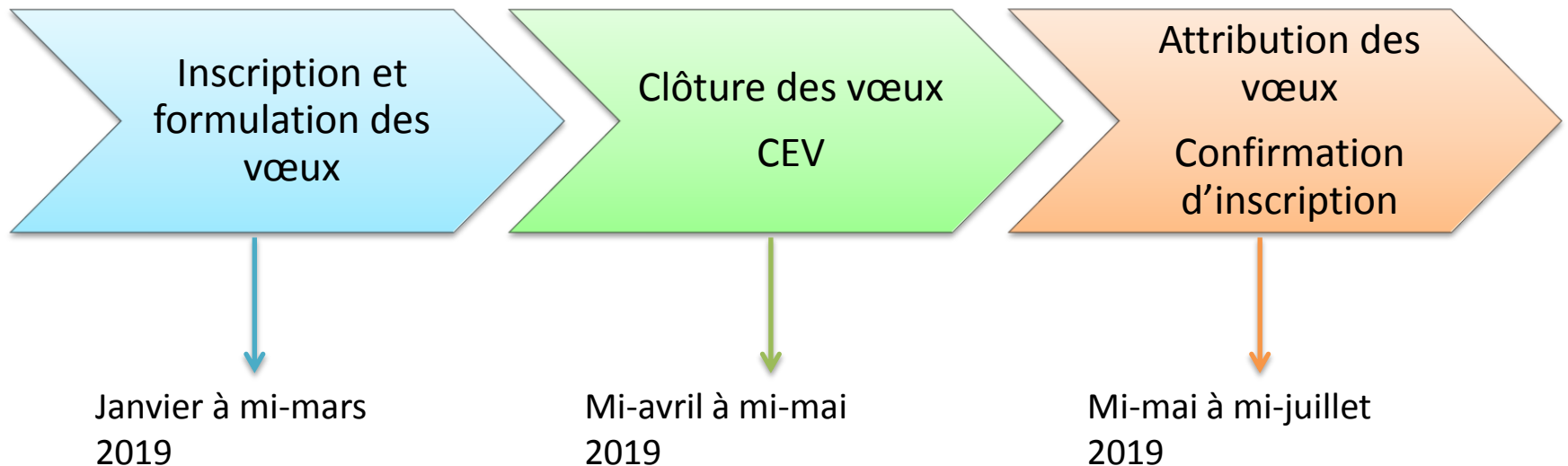
- Rigueur, méthode, assiduité
- Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

Processus Parcoursup

Informations disponibles sur la plateforme Parcoursup:

- Relatives à la construction du parcours d'orientation et des vœux
- Caractéristiques de la formation IDE
- Les attendus
- Les pièces constitutives du dossier

Processus Parcoursup



Admission en IFSI pour les FPC

Un entretien
10 points

- Remise de dossier
- Appréciation de l'expérience, du projet professionnel, motivations...
- 20 minutes
- Jury: 2 cadres de santé

+

Une épreuve écrite:
2 sous-épreuves
10 points

- 1 sous-épreuve de rédaction ou questions dans le domaine sanitaire et sociale
- 1 sous-épreuve de calculs simples

**Une note inférieure à 8/20 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire.
Pour être admis, le candidat doit obtenir un total aux 2 épreuves d'au moins 20/40**

Références

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'infirmier
- Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
- Arrêté du 3 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier
- Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture